# LA LETTRE DU HERISSON



bimensuel nº 93

l"septembre 1988

## sommaire

EDITORIALP. 3				
POLLUTION	Le chiottar d'or 1988 au lion Peugeot P. 4 L'Atlantique menacé par Toyota P. 4			
NOTA BENE	Congrès FFSPN 1990 P. 5			
AGRICULTURE	Sortie des Actes du collœque de Toulouse (1986) P. 5			
CONSERVATION SITE NATUREL	L'ARPON communique: avis d'enquête publique P. 5			
FAUNE	Animal Connexion: l'été show			
MEDIA	Concours vidéo "espaces menacés" P. 7			
AMENAGEMENT	manifestation contre la ligne THT France/Espagne P. 8/9/	/10		
FLORE	Transplantation de haies P. 10			
TELECOM	Annuaire téléphonique : rubrique assoc/envP. 10			
POESIE	P. 11			
FORMATION	le sentier de découverte, outil de mise en valeur du patrimoine urbain			
RAPPEL	délais de bouclageP. 11			
PUBLICATIONS	P. 12			
A VOIR	P. 13			
ASSOCIATIONS	Seine et Marne naturellement avec "objectif nature"			
MANIFESTATIONS	P. 14/1 16/1			
ANNONCES	P. 17			

Ce n'est pas aux responsables et adhérents d'associations qui liront ces lignes qu'il est besoin de dire que la protection de la nature cela coûte cher... Il y a tant à faire que le bénévolat et le porte-monnaie des protecteurs ne suffisent pas;..

Pour fonctionner, le Groupe OURS a bénéficié ces dernières années de subsides du Ministère de l'Environnement et il s'est employé à faire en sorte que l'opinion publique soit de plus en plus attentive à la <u>sauvegarde de la dernière population d'une espèce prestigieuse vivant encore dans les Pyrénées.</u> Il s'efforce d'obtenir que le Plan Ours engagé en 1984 soit conduit dans sa totalité, ce qui n'est pas une mince affaire. Une réunion sur l'Ours brun, élément du patrimoine biologique européen, tenue à SEIX (Ariège) en novembre dernier a montré que la situation de l'Ours brun ne s'améliorait pas autant que l'on aurait pu l'espérer. Lui font défaut des territoires protégés et vraisemblablement des mesures de gestion active.

Cela signifie que <u>la pression des protecteurs va devoir s'accroître en 1988</u>, qu'il va falloir investir encore plus temps et argent. C'est pourquoi Roland GUICHARD a eu l'idée suivante. Faire acheter et vendre des oursons en peluche aux associations intéressées. 5% du prix de vente étant ensuite reversé au Groupe Ours pour lui permettre d'augmenter son efficacité. Roland GUICHARD, à qui l'on doit l'organisation du concours Groupe Ours— Maison de Valérie, a pu y tester l'attrait exercé par cette sympathique peluche sur divers publics. C'est un produit qui marche...

Alors en cette période où se font de nombreux cadeaux, c'est une occasion à saisir...

J.P. RAFFIN Coordinateur du Groupe Ours national

- Prix de vente aux associations (commande à la FFSPN) 5 à 29 exemplaires au-delà de 30 112 F TTC
- Prix de vente aux particuliers : 160 F
- Dimensions :  $38 \times 23$  cm



La Lettre du Hérisson est la publication bimensuelle de la Fédération Française des Sociétés de Protection de la Nature et de l'Office des Nouvelles Internationales.

Directeur de la publication : M. Y. BENASSI

Responsables de la publication: P. DELACROIX

Secrétaire de rédaction : Laurence THERNIER

Secrétariat : Jeanine LOISEAUX - Carmen GONZALEZ

Maquette : Jean Yves FOISNON

Impression: OFFICE DES NOUVELLES INTERNATIONALES- 8, villa des Fleurs -

92400 COURBEVOIE.



## NON AU SALON DE L'AUTO-SATISFACTION!

"Le Salon de l'Auto ne doit pas être le Salon de l'Auto-Satisfaction! Que les constructeurs français prennent garde : s'ils continuent à refuser de fabriquer des moteurs propres, ils seront éliminés de ce marché par les étrangers qui ont relevé ce défi bien avant nous et ont joué le jeu sans faire la sourde oreille. Notamment les Allemands et les Japonais."

Ces phrases qu'on croirait écrites pour le Salon 1988, ont été prononcées en Septembre 1973 à la veille du dernier Salon de l'Auto avant le choc pétrolier, par le premier en date des ministres de l'Environnement Robert POUJADE éliminé lui-même quatre mois plus tard pour avoir osé perdre patience devant la mauvaise volonté du toujours puissant "lobby" des constructeurs.

Aujourd'hui 15 ans plus tard, les mêmes constructeurs osent se plaindre qu'on ne leur laisse pas le temps de s'adapter aux exigences nouvelles d'une espèce humaine qui n'accepte plus de mourir de ses pollutions.

Les mêmes constructeurs appellent à la rescousse les ministres les plus directement concernés à la moindre menace de boycott des voitures Peugeot par les plus impatients des Français qui réclament le même droit que les étrangers d'acheter des voitures propres et de pouvoir ainsi utiliser le millier de stations de distribution d'essence sans plomb déjà installées sur notre héxagone mais uniquement pour les touristes étrangers.

Les mêmes constructeurs menacent comme il y a quinze ans, de jeter au chômage une partie de leur personnel plutôt que de risquer une baisse - très hypothétique- de leurs ventes provoquée par le léger surcoût des voitures propres.

Les mêmes constructeurs crient misère pour tenter de justifier leur refus de cet effort d'innovation alors que pendant les 6 premiers mois de 1988, leur production a augmenté de 8% par rapport à la même période de 1987. Peugeot dont le PDG vient de perdre une occasion de se taire, prenant la tête de ce fructueux succès avec une augmentation de presque 15%, environ le double du pourcentage général.

Quant aux politiciens et aux médías publiphages qui camouflent derrière de pseudo-raisonnements économiques, une obéissance inconditionnelle au "lobby" déjà cité, de l'industrie automobile, pourquoi n'envisagent-ils pas de détaxer pour encourager l'achat par les Français de voitures propres. Détaxes largement compensées par les avantages (oubliés dans le calcul des budgets) d'un air plus pur, moins nocif : forêts plus saines, plus rentables pour l'Office National des Forêts, terres moins polluées, meilleures pour les agriculteurs, hommes, femmes, enfants en bonne santé, sources d'économies pour la Sécurité Sociale menacée de faillite etc... Alors combien d'années faudra-t-il encore attendre avant de pouvoir ENFIN bénéficier de ces avantages après avoir pu ENFIN acheter une voiture propre au Salon parisien de l'Auto-satisfaction ? Un titre enfin mérité!

Jean CARLIER

# POLLUTION SIP

11.15

#### LE CHIOTTAR D'OR 1988 AU LION PEUGEOT

La Commission Permanente d'Etude et de Protection des Eaux, du sous-sol et des Cavernes (CPEPESC), a diffusé le communiqué de presse suivant :

" Publics ou privés, les pollueurs et leurs alliés développent leur oeuvre avec perséverance et ténacité.

C'est pourquoi la CPEPESC décerne le PRIX CHIOTTAR à monsieur J. CALVET, P.D.G. de la Société des Automobiles Peugeot, pour récompenser les efforts "méritoires" de la firme en ce domaine.

Cette distinction, purement morale, a pour but d'honorer des maîtres dans l'art de considérer la Nature comme le réceptacle normal des déchets nocifs.

Aujourd'hui, la plupart des grands constructeurs automobiles d'Europe et du Monde font des efforts pour produire des voitures plus propres dotées de pots catalytiques, afin de limiter la políution de l'air...

Le "vieux Lion" du fond de son antre, quant à lui, défend des positions rétrogrades, alors que les forêts victimes des pluies acides sont à la porte de ses usincs.

L'Avenir est aux technologies propres, notre santé et notre bien-être l'exigent! Le vieux félin risque d'en manquer le rendez-vous ; c'est là de plus une menace pour l'emploi.

LA PROPRETE, c'est aussi la QUALITE !"

#### L'ATLANTIQUE MENACE PAR TOYOTA

Appel urgent adressé à toutes les associations de protection de l'environnement en France et en Europe par l'association ROBIN DES BOIS.

Le gouvernement portugais vient d'autoriser l'immersion au large de Porto de 5 792 Toyota neuves, qui étaient contenues dans les cales du "Reijin" depuis son échouage le 26 avril 1988 à 300 Mètres du rivage.

L'association ROBIN DES BOIS a immédiatement saisi le gouvernement portugais et le secrétariat de la convention d'Oslo pour leur demander d'interrompre ces opérations d'immersion et d'amener les voitures à terre en vue de leur recyclage.

En effet, l'option immersion est en violation de la convention d'Oslo signée en 1972 "pour la prévention de la pollution marine par les opérations d'immersion effectuées par les navires et aéronefs". Tous les pays d'Europe sont parties à cette convention et s'engagent à "prendre toutes les mesures possibles pour lutter contre la pollution des mers par des substances susceptibles de mettre en danger la santé de l'homme, de nuire aux ressources biologiques, à la flore et à la faune marines, de porter atteinte aux agréments de la mer, ou de gêner toute autre utilisation légitime de la mer".

Or, l'immersion des 5 792 Toyota représente un rejet en mer de 4 054 tonnes d'acier, de 289 tonnes d'aluminium, de 115 tonnes de cuivre, de 58 tonnes de plomb, de 173 tonnes de caoutchouc, de 579 tonnes de plastiques, de 230 tonnes de textiles synthétiques, de 115 tonnes de peinture, de 173 tonnes de matières diverses, de 28 tonnes d'huile et de 28 tonnes d'essence.

ROBIN DES BOIS appelle toutes les associations de protection de l'environnement françaises et européennes à faire tout ce qui leur semble utile pour manifester leur opposition à cette opération aberrante.

Dans un premier temps, nous vous demandons d'envoyer à l'Ambassade du Portugal de votre pays un télégramme ou un telex demandant l'arrêt des opérations d'immersion . Nous vous prions d'envoyer copie de cet appel au Secrétariat de la Convention d'Oslo et à ROBIN DES BOIS à Paris.

De notre côté, nous vous tiendrons informés de l'évolution de la situation.

Nous vous remercions d'avance de votre participation.

Ambassade du Portugal 3, Rue Noisiel 75016 PARIS

Monsieur le Secrétaire de la Commission d'Oslo
New Court
48, Carey Street
WC 2 A 2 JE
LONDRES
ANGLETERRE

ROBIN DES BOIS
15, Rue Ferdinand Duval
75004 PARIS
Tél. 48.04.09.36.

Cette lettre est envoyée aujourd'hui aux associations suivantes:
Fédération Française des Sociétés de Protection de la Nature, Les Verts-France, Les Amis de la Terre-France, SOS Environnement, Nature et Progrès, l'Entente Européenne pour l'Environnement, Amigos da Terra-Portugal, Movimento Ecologista Portuguese, Partido Os Verdes-Portugal, Die Grunen-Allemagne, Robin Wood Allemagne, Greenpeace International. Greenpeace-Espagne.

# ! IMPORTANT!

CONGRES F.F.S.P.N. 1990

A.G. 1990

PROPOSITIONS DE LIEU

- LILLE (PAR NORD NATURE)

- STRASBOURG (PAR A.F.R.P.N. Association Fédérative Régionale pour La Protection de la Nature - Haut Rhin)

SONT ACTUELLEMENT DÉPOSÉES,

LA F,F,SP,N, DEMANDE AUX ASSOCIATIONS ÉVENTUELLEMENT INTÉRESSÉES DE SE MANIFESTER AVANT LE 30 SEPTEMBRE 1988, CLÔTURE DES PROPOSITIONS,



# AGRICULTUR



#### INVITATION

Les actes du colloque européen, organisé par la FFSPN à Toulouse en octobre 1986 sur le thème "P.A.C., régions défavorisées et protection de l'environnement", seront présentés à la presse et aux représentants des services, organismes et responsables associatifs les plus concernés :

<u>le Vendredi 16 Septembre 1988</u> <u>de 17 h30 à 19 h à Toulouse (en un lieu</u> qui vous sera précisé ultérieurement).

A cette occasion nous avons pensé que les membres des commissions "Agriculture" et "Eau-Pêche" de notre fédération, motivés par ces deux "contrats d'objectif" pourraient se réunir en groupe de travail autour d'un centre d'intérêt commun, à savoir : les problèmes de la pollution de l'eau par les nitrates. Aussi, en accord avec Claire METAYER, chargée du suivi de ce dossier, nous vous invitons à la visite du site expérimental d'Auradé - (commune de la vallée de la Save dans le Gers) organisée spécialement à notre demande par le service agronomique de l'"ex A.Z.F.", La Grande Paroisse (industrie de l'azote à Toulouse):

le Samedi 17 Septembre 1988 de 9 h à 17h.

Pour nous signaler votre éventuelle participation, veuillez écrire à Charles TOUZAN, Centre de Recherches de Toulouse, INRA, BP 27 - 31326 Castanet Tolosan.

Germaine RICOU Responsable CO Agriculture

Charles TOUZAN Responsable CO Eau-Pêche



#### ENQUETE PUBLIQUE

L'ARPON (Association Régionale - PACApour la Protection des Oiseaux et de la
Nature), nous fait savoir qu'une enquête
publique pour l'acquisition par le Conservatoire de l'Espace Littoral et des Rivages
Lacustres des Etangs Villepey, commune
de Fréjus (Var), est ouverte, du 16 Août
au 15 Septembre 1988.

L'ARPON demande à toutes les associations de la FFSPN d'écrire à :

Monsieur René HENGE, Commissaire enquêteur en Mairie de Fréjus - 83600 FREJUS -

avant le 15 Septembre, en lui exprimant une totale approbation de cette acquisition.

Pour plus de précisions, contacter l'ARPON Tél. 94.74.23.31.



#### ANIMAL CONNEXION: L'ETE SHOW

La Convention sur le Commerce International des Espèces de Faune et de Flore Sauvage menacées d'Extinction (CITES) communique:

Genève, Août 1988 - La période des vacances est très rentable pour les trafiquants d'animaux.

"Si le commerce illégal des animaux semble s'accroître lors des périodes de congés, c'est probablement qu'il est plus aisé pour les trafiquants de faire de la contrebande de cacatoès, de crocodiles, de chimpanzés et de coraux au moment où les douaniers sont surchargés de travail dans les ports et les aéroports bondés".

C'est ce que vient de déclarer Eugène LAPOINTE, Secrétaire Général de la Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (CITES), dont le secrétariat est basé à Lausanne.

Autre nom de la CITES: la Convention de Washington traité internationale dont le Secrétariat est géré par le Programme des Nations Unies pour l'Environnement. 95 états du monde ont actuellement ratifié cette Convention (3 autres états devraient prochainement augmenter ce nombre).

Les responsables de la CITES, dans chaque Etat, travaillant en étroite collaboration avec les autorités douanières, ont récemment découvert et arrêté un nombre important d'envois d'animaux vivants ou de peaux. Ces cargaisons n'étaient pas accompagnées de permis CITES d'importation ou d'exportation ou bien utilisaient de faux permis.

Voici quelques exemples d'expéditions frauduleuses qui ont été découvertes au cours des 10 dernières semaines :

- Un trafiquant d'animaux, notoirement connu et déjà condamné, a expédié des caisses d'animaux vivants de Guinée Equatoriale au Honduras via l'Espagne mais à l'aéroport de Barajas de Madrid, les douaniers ont saisi le chargement. Dans les caisses, ils ont trouvé 5 chimpanzés (2 morts), 12 crocodiles (3 morts), 9 singes Mandrill (1 mort), 11 lézards Agame (9 morts), 7 tortues, 17 singes Saimiri (2 morts) et 31 perroquets gris Les survivants ont été confiès au zoo de Madrid.
- 4131 pièces de Coraux ont été expédiées des Philippines vers la France avec un faux permis CITES. Il est illégal aux Philippines d'exporter des coraux. Une enquête est en cours.

- 2 sacs à main en peau de python ont été expédiés aux Etats-Unis dans des conditions parfaitement légales, en étant accompagnés d'un permis CITES muni d'un timbre de sécurité. Cependant, lorsque les autorités japonaises ont ensuite consulté le Secrétariat CITES pour vérifier la légalité d'un envoi de 3 chimpanzés, elles furent informées que le permis correspondait en réalité aux 2 sacs à main. "Incontestablement" à déclaré Jean Patrick LE DUC, scientifique français, responsable de la mise en oeuvre de la CITES au Secrétariat. "un trafiquant a décollé le timbre de sécurité pour le réutiliser".
- 10 cacatoès des palmes- l'un des plus beaux cacatoes, entièrement noir avec des joues rouges écarlates -ont été expédiés de Singapour à Rome . Là, ils étaient attendus par un commerçant suisse, dont le nom a été mêlé à de précédentes affaires de trafic d'animaux Les 10 cacatoès ont été retournés à Singapour par les autorités italiennes.
- Sans permis CITES également les 2 bébés tigres, l'ourson de l'Himalaya et l'ourson de Malaisie. Ils ont été découverts sur un bateau se rendant de Thaïlande à Taiwan lors d'une escale à Hong-Kong. Les autorités les ont confisqués.
- Apparemment la conscience tranquille, un passager ordinaire arrive à l'aéroport Roissy Charles de Gaulle à Paris, en provenance du Mali, mais ses bagages contenaient une centaine de reptiles vivants dont 50 pythons, 20 tortues, 20 lézards et quelques vipères du Gabon. Ils étaient destinés au marché européen. Particulièrement la France, les Pays-Bas et la Suisse.
- 2 000 bébés crocodiles ont été expédiés de Colombie à Taiwan via Madrid. Alertés par une odeur pestilentielle, les douaniers espagnols ont ouvert plusieurs colis. 500 crocodiles seulement étaient encore vivants mais depuis on ignore ce qu'ils sont devenus.
- Un autre envoi du même type, mais contenant cette fois 6 000 bébés crocodiles, a quitté la Colombie illégalement pour Taiwan via Panama, Madrid, Zurich et probablement le Honduras. Les crocodiles voyageaient avec de faux documents et aucun des pays de transit ne les a vu passer. "Et cependant la compagnie SAHSA du Honduras, Ibéria et Flying Tigers ont transporté les caisses et facturé le port" affirme Jean Patrick LE DUC.
- Les autorités mexicaines ont récemment arrêté une cargaison de peaux de reptiles exportées du port Franc de Hambourg en Allemagne Fédérale. Avant de repartir pour le Mexique, les peaux avaient été exportées illégalement de différents pays d'Amérique du Sud vers Hambourg. Les trafiquants préfèrent les longs détours aux raccourcis.
- Cachée dans une caisse immense, une femelle d'éléphant d'Asie est arrivée

au port de Rotterdam en provenance du Viet-Nam. Elle était dans un état déplorable, la peau complètement desséchée. La seule nourriture qui lui a été offerte durant ce voyage était du sucre de canne. Elle se remet de ses émotions au zoo de Rotterdam.

"La CITES est particulièrement reconnaissante aux 14 pays (Cameroun, Colombie,
Espagne, France, Ghana, Hong-Kong, Italie,
Japon, Mexique, Panama, Pays-Bas,
Philippines, République Fédérale d'Allemagne, Suisse) et aux deux organisations
non-gouvernementales spécialisées (TrafficJapon et Traffic-Amérique du Sud) pour
l'efficacité de leurs interventions dans
ces affaires concernant des espèces menacées" a déclaré J.P. LE DUC.

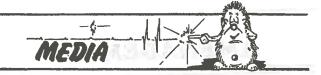
"Il est difficile de savoir si le trafic des animaux augmente puisque par définition il est clandestin. Mais une chose est certaine : grâce à la CITES et aux autorités de gestion des 95 pays membres du traité, dont l'efficacité est en constante augmentation, ainsi que celle des services douaniers, de plus en plus d'envois illégaux sont interceptés. Chaque expédition saisie représente une perte d'argent importante pour les trafiquants" à déclaré Eugène LAPOINTE.

Pour des informations complémentaires vous pouvez contacter :

Jean Patrick LE DUC CITES 6, Rue du Maupas Case Postale 78 1000 LAUSANNE 9 Tél. (021) 20.00.81. FAX (021) 20.00.84.

et

Paul RESS 19, Avenue de Budé 1202 GENEVE Tél. (022) 34.98.13.



#### CONCOURS "ESPACES MENACES"

La Fédération Rhône-alpes de Protection de la Nature en Savoie (FRAPNA SAVOIE) organise, en collaboration avec l'Association de la Maison de la Culture Chambéry-Savoie et le service audio-visuel de la Fédération des Oeuvres Laïques de Savoie, un grand concours video sur le thème "ESPACES MENACES" qui est à comprendre dans le sens le plus large de regard sur l'environnement naturel ou urbain.

Ce concours est ouvert aux amateurs résidant en France métropolitaine. Les oeuvres devront être réalisées en VHS (ou recopiées dans ce format) avec utilisation du système SECAM.

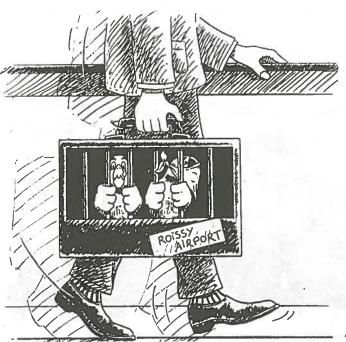
Du début du titre à la fin du générique la durée acceptée ne devra pas excéder impérativement 6 minutes. La sélection des gagnants sera effectuée par un jury par application de trois critères :

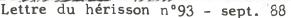
- . qualité de la réalisation,
- . originalité du traitement,
- . intérêt du sujet

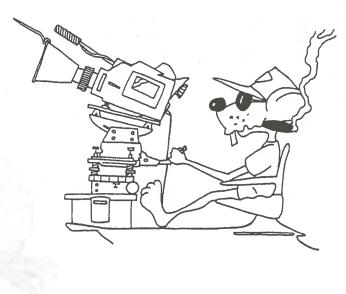
Les oeuvres videos devront nous parvenir entre le <u>ler Février et le 15 Mars 1989</u> à minuit, <u>le cachet de la poste faisant foi</u>, accompagnées de 15 F en timbres pour frais d'inscription.

Le règlement complet du présent concours sera envoyé à chaque personne en faisant la demande à l'adresse suivante :

CONCOURS "ESPACES MENACES" FRAPNA SAVOIE 20 Rue Croix d'Or 73000 CHAMBERY







## **AMENAGEMENT**

LIGNE HAUTE TENSION FRANCE-ESPAGNE
"NO PASARAN..."

A l'heure où nous bouctions ces pages, l'actualité nous a amenés à compléter amèrement le dossier "ligne THT France-Espagne".

En effet, le Ministère de l'Industrie vient de donner son accord au projet.

Vous trouverez ci-après :

- le télex adressé par le Président de la FFSPN au Premier Ministre, Michel ROCARD,
- le communiqué de la FFSPN diffusé par la presse
- enfin, le dernier témoignage des associations pyrénéennes de protection de l'environnement qui, le 13 août dernier, au port de la Pez, manifestaient encore contre ce projet avec le slogan espagnol "NO PASARAN" (ils ne passeront pas).

"Monsicur le Premier Ministre,

Le Ministère de l'Industrie vient d'accepter le tracé de la ligne THT CAZARIL-ARAGON qui était depuis plusieurs années au coeur d'un débat remarquable. Le tracé choisi défigurera définitivement une des dernières vallées à peu près intactes des Pyrénées Françaises, il est une véritable insulte à l'environnement. De nombreuses critiques d'ordre économique ont fait douté de la justification d'une telle liaison. Mais à partir du moment où elle était décidée, les associations de protection de la nature, dans un souci constant de positivité, se sont efforcées de proposer des alternatives crédibles. Elles existent, elles ont été largement reconnues, donnant ainsi à la décision du Ministère de l'Industrie sa véritable dimension politique, celle d'un choix dans l'intérêt de la Nation.

Au moment même où EDF vient de reconduire la convention qui la lie au Ministère de l'Environnement, au moment même où de hauts responsables socialistes, notamment MM. Jacques DELORS et Laurent FABIUS, réaffirment après vous la priorité qu'il convient de donner à l'environnement, la décision qui vient d'être prise est incompréhensive. C'est pourquoi Monsieur le Premier Ministre, nous vous demandons de bien vouloir user de votre pouvoir d'arbitrage et de faire reconsidérer ce choix. Les associations de protection de la nature de la Fédération Française des Sociétés de Protection de la Nature qui se sont efforcées tout au long de cette affaire de trouver un compromis satisfaisant ne comprendraient pas qu'on laisse passer l'occasion de concilier la conservation des espaces naturels pyrénéens et les préoccupations industrielles. Elles font confiance au souci que vous avez proclamé de faire de l'environnement une de vos grandes priorités nationales et d'arbitrer en la matière."

Communiqué de presse de la FFSPN

# HAUTE TENSION FRANCE-ESPAGNE NON AU DOUBLE LANGAGE SUR L'ENVIRONNEMENT

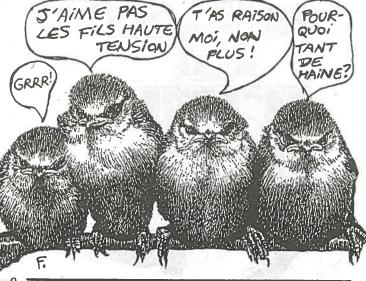
En accord avec les défenseurs de la nature pyrénéenne, la Fédération Française des Sociétés de protection de la Nature (FFSPN) oppose un feu rouge au feu vert que vient de donner le Ministère français de l'industrie à la ligne à haute tension de 400 000 volts qui par dessus la frontière doit relier le poste de CAZARIL (Htes Pyrénées) à la province d'ARAGON (Espagne). Or ce projet est vigoureusement combattu depuis 5 ans par les associations de protection de la nature, les élus et les populations locales qui veulent sauver les vallées menacées par cette ligne à haute tension dont le tracé finalement choisi est le plus néfaste, alors que de meilleures alternatives ont été proposées en vaina La FFSPN se refuse donc à admettre cette décision.

Coincidence - Dans le même temps, un autre ministre du même gouvernement. M. Maurice FAURE, Ministre d'Etat chargé de l'Equipement et du Logement, vient d'inaugurer en fanfare le trop fameux pont de l'lle de Ré dont il ne peut pas ignorer que sa construction a été entâchée de lourdes illégalités.

Ces deux événements simultanés mettent en lumière le double langage actuellement tenu par les autorités sur l'environnement. D'une part, le Premier Ministre lui-même a proclamé que l'Environnement est l'une de ses cinq priorités, et plusieurs autres responsables socialistes, dont Jacques DELORS et Laurent FABIUS ont fait de même.

D'autre part, deux décisions sont prises qui semblent prouver que le gouvernement ne tient pas compte de ces déclarations.

La FFSPN condamne ce double langage et demande des éclaircissements au Premier Ministre et aux ministres concernés en insistant sur la nécessaire dimension européenne des solutions à ces problèmes (s'agissant notamment de la frontière franco-espagnole) à la veille du grand rendez-vous fixé en 1992 par l'Acte Unique Européen.



# AMENAGEMENT (SUITE)

# MANIFESTATION CONTRE LA LIGNE T.H.T. FRANCE-ESPAGNE

Rencontre Franco-Espagnole au Port de la Pez le 13 Août 1988

Depuis cinq ans, les associations de protection des Pyrénées ont engagé de multiples actions pour la sauvegarde des vallées de la NESTE, du NISTOS et du LOURON en France, de œlle de GISTAU en Espagne, gravement menacées par le projet de liaison T.H.T. deux fois 400 000 volts.

Mais les associations ont aussi proposé des tracés moins dommageables pour les Pyrénées. Déjà cinq lignes traversent la fontière, dont deux situées au centre de la chaîne.

Sous forme de solutions alternatives, les associations ont demandé la reprise de ces couloirs de passage.

- La solution VAL d'ARAN, peu soutenue par la France lors des négociations,
- La solution LA GAUDIERE VICH, une partie (française) de la ligne a été récemment rénovée et passée en 400 KV.
- La solution GAVARNIE, la mieux adaptée aux projets de développement économique des vallées intéressées et la seule acceptable par tous. Elle recueille, localement, de nombreux avis favorables: Administrations, élus des vallées du Louron et de Luz. Le Conseil Général des Hautes-Pyrénées a voté, presque unanimement, une motion demandant l'examen de cette solution.

Dans le LOURON, la NESTE et le NISTOS le tracé proposé par EDF produirait un dommage irréversible pour 60 kilomètres d'espace montagnard vierge. Au contraire, dans la vallée de LUZ, la solution GAVARNIE permettrait de reprendre le couloir de la ligne 225 000 volts actuellement en place.

Aujourd'hui, presque toutes les procédures administratives nécessaires à l'engagement du projet sont arrivées à expiration, Pourtant les Pouvoirs Publics des deux pays hésitent à prononcer la Déclaration d'Utilité Publíque (DUP), et cela, semblet-il, pour plusieurs raisons:

L'Espagne ne porte plus un grand intérêt à ce projet : elle vient de mettre à l'étude un plan de production d'énergie destiné à lui assurer l'indépendance dans ce domane. De plus, la province d'ARAGON, cible commerciale d'EDF, exporte déjà près de deux tiers de sa production d'électrí-

cité d'origine hydraulique vers les autres provinces et le Portugal. Rappelons, aussi, qu'EDF est lourdement endettée et que l'urgence de son projet n'est plus d'actualité car on observe, depuis quatre ans, une tendance durable de la diminution des échanges en énergie électrique avec l'Espagne.

Le projet a une dimension européenne. Son intérêt est lié aux négociations communautaires en cours ayant à fixer les tarifs de l'énergie. En attendant, la France a peu de chances de vendre actuellement sa production électronucléaire à un prix attractif. Par ailleurs, les réglements communautaires portant sur la protection de l'Environnement et spécialement sur les projets de transport d'énergie électrique par lignes aériennes, sont entrés en vigueur depuis le mois de juin (directive 85/337/CCE).

Les Nistosiens ont récemment réclamé la conclusion d'un vieux contentieux les opposant à SARRANCOLIN, concernant un territoire litigieux (7km2 de la section cadastrale N°14) avec, notamment la levée du "sursis à statuer" de 1823. Cela pour éviter de futurs conflits car ce terrain doit recevoir, en principe, les équipements d'accueil de la station de ski de fond mais aussi quelques pylônes THT.

Tant qu'il n'est pas levé, ce "sursis à statuer" bloque toutes procédures administratives régulières. Mais, dès qu'il sera levé, les P.O.S. de NISTOS et SARRANCOLIN seront à revoir etl'Enquête d'Utilité Publique pour le passage de la ligne THT dans le Nistos, réouverte.

Diverses autres procédures sont également contestées par les associations :

Dossier incomplet pour l'U.S.T. de NISTOS qui aurait du être examinée par la Commis— sion des Unités Touristiques Nouvelles car le projet envisage l'équipement d'un site vierge (Loi Montagne, procédure UTN, Article L 145-9 du Code de l'Urbanisme). Cet examen aurait permis, par ailleurs, au Comité de Massif des Pyrénées d'émettre un avis sur le projet EDF.

Déclassement de 175 ha de la forêt de l'Arize, dans le Nistos : 30 ha seulement étaient nécessaires à l'exploitation d'une carrière de dolomie (11 ha réellement exploités). Quel sera la destination de la partie de forêt (145 ha) inutilement déclassée ? Accès à la station de NISTOS ou bien chasse privée ? La Commission Départementale des Sites doit, prochainement, réexaminer le problème du chemin de la carrière dont la sortie est prévue à VALCABRERE (décision de la Commission des Sites du 24 Septembre 1987).

Enfin, l'opposition au projet dévastateur d'EDF grandit des deux cotés de la frontière et une cinquième manifestation s'est déroulée le samedi 13 Août dans la vallée du LOURON destinée à appuyer, une fois encore, la demande d'étude d'une solution plus respectueuse du patrimoine pyrénéen: la solution GAVARNIE.

Les populations des vallées de la NESTE, du NISTOS et du LOURON ainsi que leurs élus ont maintenant le sentiment que les projets de développement touristique peuvent se réaliser sans le concours d'EDF, et qu'ils auront, bien au contraire, plus d'atouts pour réussir, si les espaces aménagés ne sont pas irrémédiablement défigurés par les importants équipements de deux lignes THT 400 000 volts.

#### NO PASARAN !

C'est sur ce thème que sèst appuyée la manifestation franco-espagnole du 13 Août dernier.

- 12 heures : Rencontre au Port de la PEZ (2451 m.), symbolisée par la pose d'une chaîne et d'une plaque portant l'inscription NO PASARAN! Départs organisés à 8 heures au Pont de Tramezaygues pour la France et au Refuge de Viados en Espagne. L'excursion est belle et facile (3 heures de marche).
- 🖷 16 heures : Conférence de presse.
- 17 heures : Informations diverses et débat public au Centre Culturel de LOUDENVIELLE. Renseignements complémentaires : UMINATE 65 - 6 avenue Saint-Exupéry à Tarbes, Tél. 62.37.05.84.

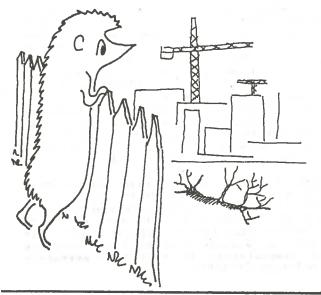
#### Associations Organisatrices :

C.O.P.R.A.E. - U.M.I.N.A.T.E. - SEPANSO Fédération Fancaise de la Montagne - Club Alpín Français - Commission Pyrénéenne de Protection de la Montagne - Défense et Développement des Vallées de la Neste et du Nistos - ISARDS Louron - Ecologie-Bigorre - Fédération Aragonaise de la Montagne - Coordinadora Ecologista de ARAGON.

#### COPRAE

Conseil Permanent Régional des Associations d'Environnement Délégation des Hautes-Pyrénées 6 Avenue Antoine de Saint-Exupéry 65000 TARBES

(Pour renseignements complémentaires : contacter Michel GEOFFRE - Tél. 62.37.05.84 le matin).





#### TRANSPLANTATION DE HAIES

Monsieur THIVENT, ingénieur D.D.A.F., a établi une note concernant la transplantation de haies (en particulier pour permettre l'élargissement de chemins).

Cette note est disponible sur demande, auprès de :

Monsieur THIVENT BP 363 03017 MOULINS CEDEX Tél. 70.44.63.80.

Pierre GUY



# ANNUAIRE TELEPHONIQUE : UNE RUBRIQUE ASSOCIATION DE DEFENSE DE L'ENVIRONNEMENT

En 1986, la FRAPNA-ISERE avait adressé au Ministre des PTT, une lettre demandant la possibilité d'ouvrir une rubrique "Environnement-Nature" dans l'annuaire téléphonique.

Refusée une première fois, cette requête a finalement été retenue en Février 1987 par la Commission de la Nomemclature, composée de membres de l'Association Française des Usagers du Téléphone et des Télécommunications (A.F.U.T.T.), de l'Office d'Annonces et de l'Administration. La Commission a proposé la création d'une rubrique intitulée "Associations de Défense de l'Environnement".

Pour des raisons techniques et de prospection commerciale, cette création se fera à compter de l'édition 1989 des annuaires papiers. Elle existe depuis peu sur l'annuaire électronique!

Si vous souhaitez figurer sous cette rubrique, adressez votre demande à l'Agence Commerciale des Télécom (14 au cadranappel gratuit).



# LA LETTRE DU HERISSON



nº 93

special associations

# sommaire

EDITORIAL		Р.	2
FORMATION		Р.	3
CNPN		Р.	3
INTERVIEW FARII	19	Р.	4



## REFLEXION SUR DES SUJETS MINEURS

Dans le creux médiatique estival, place est aux sujets frivoles - "êtesvous OBSédés ?" (1) - et aux informations "mineures". Bonne aubaine pour les protecteurs de la nature ? Voire .

Fin juillet, les associations donnaient de la voix contre le président de Peugeot S.A, et l'attitude gouvernementale. En dépit d'un grand tapage et de force chroniques et interviews, leurs réactions ont été occultées. L'évocation par la FFSPN d'un possible boycott européen n'a singulièrement pas été apprécié (2).

A la même époque, plusieurs articles firent néanmoins écho àla conférence de presse du Comité Loire Vivante, avec notamment une enquête importante dans le journal "Le Monde" (3). Seul y fut cité, et c'était bien le moins, le WWF France qui avait pris l'initiative. Mais, exit le Comité; quant aux associations et à leur fédération nationale, elles passèrent à la trappe, sous le vocable flou d'"écologistes".

Ces faits préoccupants dans le secteur stratégique de l'information doivent s'apprécier avec le contexte annoncé pour les prochaines années : proliférations d'aménagements contestables, politiques sectorielles inquiétantes et réduction drastique des aides de l'Etat à la vie associative. Certes, nos associations ne baisseront pas de si tôt les bras. Elles pourront même trouver un nouvel élan dans cette conjoncture. A une condition toutefois : renforcer et affirmer leurs solidarités.

Plutôt que de nous en prendre aux journalistes et à leurs rédactions - qu'on n'absoudra pas pour autant de leur auto (!) censure -, adoptons d'abord nous mêmes des attitudes efficaces. Beaucoup aimeraient nous voir l'oeil figé sur le bout de notre commune, de notre département, ou sur nos bestioles favorites : parcelliser les approches, diviser le mouvement associatif, quel aimable rêve pour nos adversaires.

Nous devons choisir : préserver quelques bastions conquis à notre porte, en refusant de voir le lendemain, ou bien nous renforcer mutuellement, en jouant pleinement le jeu de nos structures fédératives ? Si chaque association à son niveau ne les valorise pas en toute occasion, sans nécessairement attendre un retour immédiat, le droit d'expression contradictoire n'avancera guère, et la concertation préalable aux décisions reculera.

National ou régionaux, les hérissons fédératifs ont besoin de tout (tous) leur(s) piquant(s), en ordre de bataille. Comme diraient nos amis bretons, c'est cela, ou bien les plumes et le goudron...

#### P.S : JEU ESTIVAL DES LECTEURS DE LA L.H

A quelle race de hérisson, pardon, d'"écologiste" appartenez-vous?

naturaliste réveur : écolo doux à cultiver gauchiste attardé : " méchant à marginaliser Greenpeace, WWF, A.T.: " apatride (anti-français) à dénoncer FFSPN : " dangereux à balkanyser

Signé : le hérisson Cégédur (!)

(1) Nouvel Observateur, 29.7 au 4.8.88

(2) Voir informations L.H - P.S.A: marques Peugeot, Talbot, Citroën

(3) Edition des 24-25.7.88, sous la plume d'Alexis BODDAERT

# FORMATION

F.N.D.V.A. 1988							
ASSOCIATIONS	TITRE DE FORMATION OU ETUDE	DECISIO	NS				
CREPAN	E- Comment inciter les jeunes de 18 à 28 ans à participer à la Vie Associative	30 000	F				
FRAPNA -AIN	E- Recherche de partenariat tourisme rural	60 000	F				
F.F.S.P.N.	F- Formation des responsables des associations	119 800	F				
FLORE	F- Réèducation des handicapés par l'approche de la nature	15 000	F				
SOLAGRO	E- Modes de financement des as- sociations d'environnement	30 000	F				
FLORE	F_ Formation des élus d'asso- ciations à la gestion municipa- le.	16 500	F				

#### FONDS NATIONAL DE LA VIE ASSOCIATIVE F.N.D.V.A. 1988

Les associations suivantes ont proposé des dossiers de formation ou d'étude par l'intermédiaire de la Fedération au FNDVA. Voici les montants octroyés par le fonds aux commissions de gestion de 1988.

## C.N.P.N



### ORDRE DU JOUR DU COMITE PERMANENT DU CNPN DU 19 MAI 1988

- 9 h30 Questions préliminaires
- 9 h45 Arrêtés relatifs à la protection de certaines espèces de poissons le rapporteur sera désigné au comité permanent
- 10 h15 Demande d'introduction de vairon du Canada rapporteur M. LE DEMEZET
- 10 h30 Projet de réserve naturelle de la Grande Baume (Franche-Comté)-rapporteur M. PICOU
- 11 hl5 Projet de travaux dans la réserve naturelle du Banc d'Arguin -le rapporteur sera désigné au Comité permanent
- 11 h45 Projet de liste d'espèces végé-tales protégées aux Antilles (Guadeloupe Martinique) - rapporteur M. BOURNERIAS

Comme d'habitude, les associations intéressées par ces dossiers voudront bien prendre contact avec nos représentants au CNPN: J.P. RAFFIN, M. LE DEMEZET, P. DAVANT.

### ORDRE DU JOUR DU COMITE PERMANENT DU CNPN DU 16 JUIN 1988

- 9 h30 Questions préliminaires
- 9 h45 Projet de réserve naturelle de Chaudefour (Puy-de-Dome) rapporteur Mme TABARD KALCK
- 10 h30 Sixt Passy demande de construc-tion d'un refuge rapporteur M. JUBERTHIE
- 11 h00 Banc d'Arguin, reconstruction d'un abri - rapporteur M. DAVANT
- 11 h30 Deux demandes d'élevages de grenouilles- rapporteur Mme BIGAN
- 14 h00 Amorce d'un débat sur les demandes d'élimination d'espèces protègées en surabondance ou causant des dégâts ou des nuisances. Proposition de solution à fréquentation trop assidue des piscicultures par les hérons dans la région Centre - rapporteur M. BEAUFILS

Questions diverses



### DERNIERE MINUTE

DANS LA RUBRIQUE ON EST RAVIE D'APPREN-DRE ...!

Extrait d'interview de Laurent FA IUS recueillie par J.Y. LHOMEAU pou le Monde du 24 Août 88.

"... Si nous voulons, enfin proposer un mode de développement pour notre pays et pour d'autres, mettons au premier rang de nos choix l'environnement. Tchernobyl, puis le Rhin pollué, Venise qui meurt, beaucoup de nos campagnes et de nos villages désertés, la Méditerranée transformée en poubelle : un projet socialiste à la fin du vingtième siècle ne peut pas faire l'impasse là-dessus.

Parce qu'il y a une approche socialiste de 1'Environnement ?

Je le crois. Elle fait passer en priorité le respect de la vie, celui de la démocratie et du long terme. Elle refuse qu'on subordonne tout au profit et qu'on rejette, sans les avoir traitées, des ordures dans nos fleuves ou dans le tiers-monde ; elle cesse de confier à une technocratie omnipuissante la totalité des décisions et des informations sur le nucléaire civil elle met en oeuvre une véritable politique de la ville et du développement rural. Respectons, consultons, protégeons, aimons! Mon approche, c'est celle du philosophe Michel Serres lorsqu'il écrit : avons encore la chance de nous mouvoir dans un espace où demeure de la beauté; vieux pays de vieille culture où les villes, les campagnes et les femmes restent Quelle beauté préparezbelles encore. vous à vos petits-enfants ? La gauche doit aussi répondre à cette question là..."

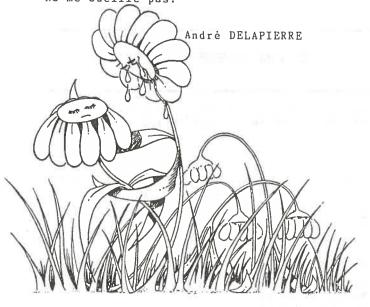


#### AMIS DE LA POESIE ...

André DELAPIERRE, écrivain, nous a si gentiment envoyé un poème que nous ne résistons pas à l'envie de le publier.

#### PRIERE AU PROMENEUR

Je suis la fleur sauvage,
Celle des prairies et des montagnes,
Des bords de routes et des talus,
Je suis l'ornement des villages,
L'amie des peintres,
L'aliment des abeilles,
Je suis ta compagne
Et ta confidente
Dans ton cheminement,
Je suis belle,
Mais faible et sans soutien,
Et d'une parure fragile,
Laisse-moi vivre,
Ne me cueille pas.





LE SENTIER DE DECOUVERTE :
OUTIL DE MISE EN VALEUR
DU PATRIMOINE URBAIN

C'est sur ce thème que l'APIEU (Atelier Permanent d'Initiation à l'Environnement Urbain) organise, à l'automne prochain, une session de formation.

Ce type d'itinéraire est un support pour une mise en valeur de la ville ; il est aussi un outil d'animation extrêmement riche, modulable en fonction du public, et une localisation privilégiée d'amênagements spécifiques.

Au cours de ce stage, seront abordés les problèmes liés à la conception et à l'utilisation pédagogique d'un sentier d'interprétation du milieu urbain.

Cette session de formation s'appuie sur l'expérience de l'APIEU de Besançon en matière de cheminement urbain et sur l'étude de réalisations similaires.

Elle s'adresse aux animateurs d'associations et au personnel d'organismes travaillant dans le domaine de l'environnement, l'urbanisme, l'architecture, la mise en valeur du patrimoine naturel et culturel.

Elle aura lieu du Lundi 3 au Vendredi 7 Octobre 1988 à Besançon.

#### Renseignements:

APIEU Porte Rivotte 25000 BESANCON Tém. 81.83.28.91.

# RAPPEL !

#### DELAIS DE BOUCLAGE

Les prochains numéros de la Lettre du Hérisson sortiront les :

- . 15 Septembre
- . ler Octobre
- . 15 Octobre
- . 1er Novembre
- . 15 Novembre
- . 1er Décembre

Les informations que vous désirez voir paraître doivent nous parvenir avant les :

- 9 Septembre
- . 19 Septembre
- . 7 Octobre
- . 21 Octobre
- 7 Novembre
- . 21 Novembre .

Passés ces délais, les informations reçues seront remises au numéro suivant.



NUMERO SPECIAL "LES PUBLICATIONS DU S.A.D. 1987" : SADOSCOPE N°40

Bulletin interne du Département\*

Le Département de Recherche sur les Syst.èmes Agraires et le Développement (S.A.D.) de l'Institut National de la Recherche Agronomique effectue des recherches visant à maîtriser l'activité agricole dans une perspective d'aménagement et de développement rural.

Les études se référent dans ce cadre au fonctionnement de la parcelle et du peuplement végétal en liaison avec celui des troupeaux et des exploitations. Elles considèrent ces structures dans le cadre de l'organisation territoriale et sociale des espaces micro-régionaux et les replacent dans l'environnement socio-économique et culturel englobant.

La démarche de recherche s'inscrit une perspective de modélisation des systèmes complexes pilotes à des fins de gestions.

Le N°40 du Sadoscope rassemble des mémoires scientifiques et techniques, des documents de travail à caractère pédagogique ou circonstanciel (congrès), des thèses, des mémoires d'étudiants, des comptes-rendus de missions à l'étranger et cnfin des documents audio-visuels.

Ces documents sont en général disponibles. Des résumés français et anglais des publications ainsi qu'une analyse par thème et auteur complèteront dès sa prochaine parution, ce recensement pour l'instant strictement informatif.

\* disponible auprès de B. VISSAC, Chef du Département SAD INRA - 147, Avenue de l'Université - 75007 PARIS.

# DEUX OUVRAGES COEDITES PAR L'ENVIRONNEMENT ET L'EQUIPEMENT

Prendre en compte l'environnement dans les documents et opérations d'urbanisme est aujourd'hui une obligation (loi du 10 Juillet 1976 sur la protection de la nature).

L'intégration de la dimension "environnement" dans la conception même des projets urbains a conduit le Ministère de l'Environnement et le Ministère de l'Equipement et du Logement à mener conjointement des travaux méthodologiques. Cette collaboration s'est concrétisée par la publication de deux ouvrages :

- Pour des études d'impact en centre urbain

Vise à tirer les leçons d'expériences diverses pour l'adaptation aux centres urbains des études d'impact et à montrer comment ces exemples ont pu influencer les choix d'amènagement des quartiers et des secteurs urbains concernés. Prix de vente : 70 F

- POS et Environnement, guide pratique de la D.D.E. du Finistère.

Propose une méthodologie générale appliquable à l'ensemble des communes. Prix de vente : 20 F

Ces documents sont en vente au <u>Service</u> <u>Technique de l'Urbanisme, 64, Rue de la Fédèration, 75015 PARIS</u>.

Ils peuvent être obtenus par correspondance ou directement auprès du bureau de vente de ce service, (ouvert au public du Lundi au Vendredi de 14 heures à 16 heures 30 - Tėl.45.67.35.36 poste 447. Se renseigner sur les conditions d'envoi).

#### BALLADE AU BORD DES ETANGS

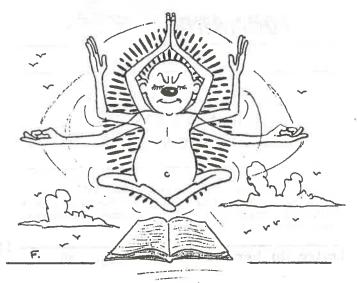
Une brochure du Comité de liaison pour la vie des étangs montpellierains.

Pour tout savoir sur la faune, la flore, l'exploitation traditionnelle, les perspectives de ces étangs décidément bien jolis ... mais de plus en plus menacés!

brochure 21 cm x 15, en couleur 24 pages Prix : 25 F

#### Pour tout renseignement :

Comité de liaison pour la vie des étangs Montpellierains 15, Rue Carrière 34250 PALAVAS Tél. (67) 68.03.89.



#### AUTOCOLLANTS OZONE

Les Amis de la Terre-Toulouse Ecologie diffusent un autocollant sur le thème de la Campagne pour l'Ozone.

 $\frac{Deux\ versions}{blanc\ -\ 12\ x\ 10}$  : bleu ou vert sur fond

<u>Prix unitaire</u>: 5 F (soutien 10 F) Joindre une enveloppe timbrée normalement affranchie avec votre adresse.

<u>Les 10</u>: 40 F - affranchir à 3, 70 F

<u>Les 50</u>: 150 F - plus 12,30 F de port

<u>Les 100</u>: 250 F - plus 25 F de port

Pour se les procurer, on peut s'adresser à :

Joël CREMOUX 6 Impasse des Ormeaux 31700 BLAGNAC Tél. 61.71.81.43.

au secrétariat des Amis de la Terre-Toulouse Ecologie 10, Rue d'Auriol 31400 TOULOUSE Tél. 61.53.23.21.



#### "POUR QUE VIVE LA NATURE"

"LES PELOUSES CALCAIRES"
"LES MARAIS"

La disparition des milieux naturels engendre un appauvrissement des paysages et des formes de vie, une banalisation souvent irréversible de notre patrimoine, pelouses calcaires, marais, landes et prairies de fauche sont souvent considérés comme des milieux de peu d'intérêt mais qui recèlent des richesses naturelles remarquables. L'abandon des activités humaines qui ont assuré leur existence aboutit aujourd'hui à leur disparition. Le maintien d'activités agricoles traditionnelles, ou toute autre forme de gestion, doivent assurer de nouveau leur conservation et préserver leurs richesses.

Afin de sensibiliser 12 public, NATURE CENTRE entreprend l'édition d'une série de quatre affiches consacrées à ces milieux. Les deux premières "les pelouses calcaires" et "les marais" viennent de paraître. Elles sont réalisées à partir d'une aquarelle originale de Philippe LEGENDRE KVATER et éditées sous deux formes :

Edition poster: Sur papier couché 170 gr au format 50 x 70 cm

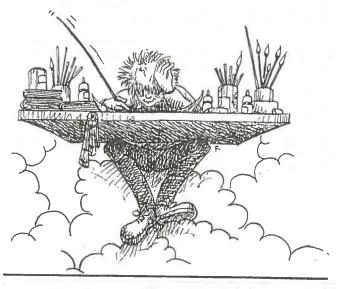
 $\frac{Prix \ public}{port}$  : 40 F + 15 F de frais de

Edition de luxe : Sur Velin d'Arches 170 gr au format raisin  $(50 \times 65 \text{ cm})$ 

 $\frac{Prix \ public}{port.}$  : 290 F + 15 F de frais de

Renseignements ct commandes :

NATURE CENTRE
71, Avenue Charles Péguy
45800 SAINT-JEAN-DE-BRAYE
Té1. 38.83.00.80.



# VIE ASSOCIATIVE

### SEINE-ET- MARNE NATURELLEMENT AVEC"OBJECTIF NATURE"

Une nouvelle association est née en Seineet-Marne : OBJECTIF NATURE. Son but ? L'étude et la protection de la nature en Scine-et-Marne.

Ses moyens ? Faire des expositions (celle sur les chauves-souris au Mée-sur-Seine a accueilli plus de 1 000 visiteurs pendant un mois), organiser des sorties, publier un bulletin dont le premier numéro "la pipistrelle" est copieux. Au programme : la géologie du massif de Fontainebleau par N. LOINGTIER, introduction à la gestion de la forêt de Fontainebleau par C. PECCOUL la loutre en Seine-et-Marne et le cerf sika par P. LUSTRAT.

Les actions engagées sont nombreuses : participation au comptage de cerfs, pose de nichoirs à chauves-souris, étude du muscardin, réalisation d'un atlas des mammifères en Seine-et-Marne, inventaire des chauves-souris de notre département, étude du régime alimentaire de la chouette effraie, organisation du 3e colloque national sur l'étude des chiroptères, étude de l'intoxication des chauves-souris par les produits de traitement des charpentes, etc...

La protection du Massif de Fontainebleau sera une de nos actions principales. C'est d'ailleurs ce qui a motivé la création de cette association.

Nous ferons tout ce qui est en notre pouvoir pour empêcher les aménagements routiers tels la pose de mur en béton séparant la route, pour empêcher l'organisation de compétitions de moto-cross au coeur de la forêt, pour empêcher la disparition de la grande faune (cerfs) et enfin pour supprimer les coupes rases, enrésinements et engrillagements. En bref nous lutterons pour que le Massif de Fontainebleau reste une belle forêt où vivent des animaux sauvages. L'utilisation abondante (mais discrète) de produits chimiques en forêt pose aussi de réels problèmes ...

Pour s'inscrire, contacter "OBJECTIF NATURE", 1 résidence Alsace, 77 190 DAMMARIE LES LYS, (inscription : 40 F pour les adultes, 25 F pour les étudiants, chômeurs et mineurs ; abonnement 1 an, 4 numéros : 40 F pour les adhérents et 60 F pour les non-adhérents).



#### LES ECOLOS AU PIANO!

La SEPANSO, pour aider à financer les frais de l'AG 89, organise un concert à Bordeaux, le 19 Septembre 1988 à 21 HOO au grand théâtre de Bordeaux.

#### Les artistes :

Patrice FONTANOSA (violon) Bruno RIGUTTO (piano)

Au programme : Beethoven, Ravel, Strauss

Ne rentrez pas idiots. Venez nombreux dépenser votre fric au bénéfice de la nature en soutenant la Féde tout en vous faisant plaisir. Comme disent nos amis bretons, il n'y a pas d'mal à s'faire du bien.

#### Location :

FNAC BORDEAUX Tél. 56.51.15.33. poste 125

#### Renseignements:

SEPANSO Tėl. 56.91.33.65.



#### FESTIVAL CULTURE ET NATURE

Du 5 au 15 Octobre le Groupe AIN NATURE FRAPNA organise le ler festival régional "Culture et Nature" à la M.J.C. de Bourg en-Bresse.

#### Au programme :

- exposition-vente de sculptures, gravures, aquarelles,
- . nuit du film,
- . soirée chanson/théâtre

#### Pour tout renseignement :

AIN NATURE FRAPNA Maison des sociétés 01000 BOURG-EN-BRESSE Tél. 74.45.17.58. l'après-midi de 14 h à 17 h de préférence.

#### JOURNEE INTER-REGIONALE D'ORNITHOLOGIE SAMEDI 12 NOVEMBRE 1988 RONCHIN (Nord)

A l'occasion de son 20e anniversaire, le Groupe Ornithologique Nord (Société régionale d'étude et de protection des oiseaux et des vertébrés terrestres sauvages) organise une journée interrégionale à l'intention des observateurs de terrain de la région et des régions voisines. Les gestionnaires de l'environnement et le public intéressé sont aussi invités.

Cette journée aura lieu à la <u>salle des fêtes de RONCHIN</u>, une petite ville de la banlieue sud de <u>LILLE</u>, siège de la Société depuis sa création.

Les activités se dérouleront de 8 heures à 18h. Elles comprendront des communications de type scientifique le matin et de type "tout public" l'après-midi. Une séance de projection terminera la journée.

Thème préférentiel des communications ;

"20 années de recherches ornithologiques dans la région NORD-PAS-DE-CALAIS et dans les régions voisines"

Renseignements:

Tél. 27.25.67.46

Jean Claude TOMBAL Centrale Ornithologique du Groupe Ornithologique Nord 5, rue Jules Ferry 59198 HASPRES

Joindre une enveloppe timbrée pour la réponse.



## COLLOQUE DE L'ASSOCIATION INTERNATIONALE DES ENTRETIENS ECOLOGIQUES DE DIJON

(Dijon, les 22, 23 et 24 Novembre 1988).

Le phosphore, ses dérivés et leur comportement dans le milieu naturel.

#### Renseignements:

A.I.E.E. 2, Rue des Corroyeurs 21000 DIJON

#### LA REPARATION DES DOMMAGES CATASTROPHIQUES

LES RISQUES TECHNOLOGIQUES EN DROIT
INTERNATIONAL ET EN DROIT COMMUNAUTAIRE

16-18 Novembre 1988, Louvain-la-Neuve, Belgique.

#### Organisateur:

Faculté de Droit de l'Université Catholique de Louvain.

Colloque international consacré à l'étude de la réparation des dommages catastrophiques d'origine technologique, à la lumière de certaines affaires récentes (Bohpal, Sandoz, Tchernobyl,...), L'attention sera principalement centrée sur les problèmes de Droit international et de droit communautaire que suscite cette réparation.

#### Informations:

Département de Droit international de l'Université Catholique de Louvain 2, Place Montesquieu B-1348 Louvain-la-Neuve BELGIQUE Tél. (33-10) 47.47.78. (Mme DIKENSTEIN) Télex: 59516

#### LA VIE AU BORD DE L'EAU

Le COSILYO FRAPNA RHONE prépare son deuxième Salon "ART et NATURE" sur le thème La vie au bord de l'eau. Il se déroulera du 22 au 27 Mars à Lyon.

De nombreux artistes connus ont déjà annoncé leur participation mais le COSILYO FRAPNA RHONE souhaite aussi faire découvrir et connaître au public les oeuvres d'artistes animaliers peu ou pas connus.

Pour de plus amples renseignements, contacter :



## 10 EME PARIS-CHARTRE CYCLISTE 25 SEPTEMBRE 1988

Organisé par le M.D.B. (Mouvement Défense de la Bicyclette) :

Le M.D.B., dont l'action est la promotion de l'usage de la bicyclette comme moyen de déplacement, propose aux cyclistes chaque année depuis 1979 la randonnée Paris-Chartres.

L'un des buts de cette manifestation est, depuis l'origine, d'attirer l'attention de la S.N.C.F. sur les besoins des cyclistes. Cette action a amené les services commerciaux de la S.N.C.F. à mieux prendre conscience de la complémentarité du train et du vélo.

En effet, depuis 1983, les voyageurs sont autorisés à emporter leur bicyclette comme bagage à main sans supplément de prix dans les trains de la banlieue parisienne les mercredis en dehors des heures de pointe, les samedis, dimanches et fêtes toute la journée. Cette possibilité est également offerte dans certains trains omnibus ou de grandes lignes en dehors de la banlieue parisienne.

Cependant ces trains sont encore trop rares et l'information dans ce domaine reste confidentielle : aucune indication ne figure sur les fiches horaires ni dans le service minitel. Par ailleurs, les conditions de transports des vélos en bagages enregistrés ne sont pas toujours satisfaisantes : les délais d'acheminement sont parfois trop longs et les bicyclettes, manipulées sans précaution faute de fourgons et de locaux adaptés, subissent souvent des avaries.

Paris-Chartres est aussi une journée au cours de laquelle peuvent se rencontrer ceux qui utilisent ou souhaitent utiliser leur bicyclette non seulement pour leurs loisirs mais aussi dans leurs déplacements. Le parcours de 110 km sera fléché jusqu'à Auneau. Nous suivrons les bords de la Seine puis de l'Orge, puis nous traverserons la Beauce en passant par Auneau.

Rendez-vous le 25 Septembre au Pont de Bercy à 8 h30. Départ à 9 h précises. Autres rendez-vous : gare de choisy à 10 h10 (RER C JAvel 9 h45-Austerlitz 10h)-gare de Savigny à 11 h11 (RER C Versailles-Chantiers 10 h22 - Javel 10 h40 Austerlitz 10 h57). Pique-nique dans la vallée de 1'Orge, à St-Michel vers midi.

Pour ceux qui voudront nous quitter plus tôt nous passerons gare d'Arpajon vers 14 h et gare de Dourdan vers 16 h (trains fréquents pour Austerlitz). L'allure, très modérée jusqu'à Dourdan, sera plus soutenue pour rejoindre Chartres. Deux autres possibilités de retour : par Auneau à 19 h07 ou 20 h42 avec arrivée à Austelitz; ou bien sûr de Chartres 19 h 33 (Paris-Montparnasse : 20 h55), 20 h04 (21 h03), 21 h 07 (22h04).

Ceux qui voudront rapporter leur vélo en bagage à main au départ de Chartres ou d'Auneau devront nous prévenir, le nombre de places étant limité (pas de train spècial).

Si nous sommes trop nombreux, ceux qui ne nous auront pas avertis, enregistreront leur bicylette (43 F) qui pourra être récuperée le lendemain à la gare Montparnasse.

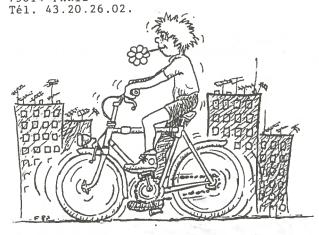
#### Etapes:

Pont de Bercy - Départ 9 h Gare de Choisy-le-Roi - 10 h10 Gare de Savigny - 11 h11 Gare d'Arpajon - 14 h00 Gare de Dourdan -Gare d'Auneau -Chartres -

Participation gratuite - prévoir piquenique et boisson.

#### Renseignements:

Mouvement Défense de la Bicyclette 32, Rue Raymond-Losserand 75014 PARIS



# LES TROPHEES DU VOLONTARIAT : APPEL AUX CANDIDATURES

Pour la deuxième année consécutive, le Centre National du Volontariat (CNV) organise "Les trophées du Volontariat".

Cette manifestation, appuyée par de nombreuses personnalités marquera la célébration en France de la Journée Internationale des Volontaires. Cette journée placée sous l'égide de l'O.N.U. se déroulera dans le monde entier, le 5 Décembre prochain.

Les Trophées sont financés par des contributions publiques et le sponsoring de sociétés privées. Ils récompenseront les associations ou les personnes qui auront donné le meilleur d'clles-mêmes pour une cause humanitaire, sociale ou culturelle. A cette occasion, le CNV lance un appel national aux candidatures. Celles-ci devront parvenir au plus tard le 15 Octobre, à l'adresse suivante :

Centre National du Volontariat 132, Rue des Poissonniers 75018 PARIS Tél. 42.64.97.34.

Rappelons que la création des Prix du Volontariat avait remporté, en Décembre dernier, un vif succès.

Saluée par Jacques DELORS, Président de la Commission des Communautés Européennes, elle avait vu la distinction de 3 initiatives originales : soutien aux pauvres de 1'Inde du Sud, solidarité face au chômage et aide au retour des immigrés.

Le CNV souhaiterait donner, cette année, un écho plus important à cette manifestation, en agissant de la manière suivante:

- , mener une offensive vis-à-vis des média et notamment obtenir un "Dossier de l'écran" auprès d'Armand Jammot (\*).
- . obtenir que toutes les associations françaises fassent une journée "portes ouvertes" dans l'après-midi et la soirée du 5 Décembre et organisent des animations pour attirer le public.
- . distribuer des trophées du volontariat.
- (\*) Afin de soutenir la demande du CNV pour un "Dossier de l'écran" sur le volontariat , les associations intéressées peuvent adresser un courrier à Antenne 2.

ANTENNE 2 22 Avenue Montaigne 75387 PARIS CEDEX 08 Té1: 42.92.42.42.



#### NATURE-CENTRE RECHERCHE QUATRE PERMANENTS

Vous êtes étudiant, vous allez effectuer votre service national en 1988. Savez-vous que vous pouvez bénéficier des dispositions spéciales (\*) prévues par le Code du Service National et effectuer ainsi un Service Civil dans une formation non armée, d'une durée de deux ans (objecteur de conscience)?

NATURE CENTRE :
propose quatre postes de permanents pour
des objecteurs de conscience désirant
effectuer leur service national dans le
domaine de l'environnement. Les profils
de postes recherchés sont les suivants:

- Animateur permanent au siège de la Fédération : Chargé du secteur accueil/secrétariat. Constitution de dossiers de Presse. relations avec la presse locale et régio-nale, travail d'organisation et de promotion, connaissances en informatique vivement souhaitées (traitement de texte, multiplan), esprit d'initiative et dynamisme souhaités, avoir le sens du contact humain, motivations pour la protection de la nature et connaissances naturalistes souhaitées ...
- Animateur permanent au siège de la Fédération : Chargé du secteur production/diffusion.
  Gestion des productions de la fédération, promotion de ces productions, élaboration de dossier et réalisation de produits, esprit d'initiative et dynamisme souhaités, avoir le sens du contact humain, motivation pour la protection de la nature et connaissances naturalistes souhaitées.
- Animateur permanent au siège de la Fédération : Chargé du secteur animation/programmation.

  Mise en place d'un programme d'animation, organisation de soirées, conférences et projections filmées, esprit d'initiative et dynamisme souhaités, avoir le sens du contact humain, motivation pour la protection de la nature et connaissances naturalistes souhaitées.
- Animateur permanent au siège de la Fédération : Chargé du Centre de Sauvegarde de la Faune Sauvage.
  Soins et entretien des animaux blessés, travail administratif relatif au Centre de Sauvegarde, travail de réalisation et de conception des installations du Centre, esprit d'initiative et dynamisme souhaités, avoir le sens du contact humain, connaissances naturalistes et motivations souhaitées.

Cela vous intéresse ? Alors contacteznous.

Pour tout complément d'information, et si ces propositions de poste vous intéresse, faites parvenir un Curriculum Vitaà :

NATURE-CENTRE 71, Avenue Charles Péguy 45800 SAINT-JEAN-DE-BRAYE Tél. 38.83.00.80.

(\*) loi n°83-605 du 8 Juillet 1983 modifiant le code du Service National, chapitre IV : Service des Objecteurs de Conscience

Le FIR (Fonds d'Intervention pour les Rapaces) vient d'éditer sous forme de bloc de 40 feuilles, avec enveloppes assorties, un très joli papier à lettre.

Si vous souhaitez participer à sa diffusion, le FIR vous propose les tarifs suivants pour des achats en quantité :

#### - BLOC

Prix unitaire à partir de 10 exemplaires 15,50 F + port

Prix unitaire à partir de 50 exemplaires 14,50 F + port

Prix de revente minimum conseillé sans le port : 19 F

#### - LOT DE 40 ENVELOPPES

Prix unitaire à partir de 10 exemplaires 8 F + port

Prix unitaire à partir de 50 exemplaires 7, 50 F + port

Prix de revente minimum conseillé sans le port : 10 F

#### Contact :

Florence ENGLEBERT FIR 29, Rue du Mont Valérien 92210 SAINT CLOUD Tél. 47.71.02.87. ou 46.02.96.51

Le Société de Protection de la Nature Midi-Pyrénées recherche deux objecteurs de conscience pour travailler à partir de Novembre 1988 à Toulouse,

#### Profil souhaité :

Connaissances et motivations naturalistes, sens du contact humain et du travail en équipe, autonomie.

#### Activités principales :

- Animations tous publics gestion bibliothèque, information, relations médias.
- Participation à la réalisation de la revue, gestion du fichier adhérents/ abonnés, organisation de manifestations publiques, de tables de presse.

Ecrire avec C.V. à la :
Société de protection de la Nature MidiPyrénées
6, Rue Saint-Paul
31500 TOULOUSE
Tél. 61.54.40.50.

## Philippe Lebreton

# LA NATURE EN CRISE



Faune, flore, forêts; sites et paysages, atmosphère, eaux et sols... Voici un panorama complet, synthétique et accessible aux nonspécialistes sur « L'état de la nature » en France à la fin des années 80, avec un bilan le plus objectif possible des dégradations du patrimoine naturel mais aussi des redressements opérés depuis une vingtaine d'années.



Sang de la terre

Philippe LEBRETON, né en octobre 1933 à Saint-Etienne est ingénieur chimiste, docteur ès sciences naturelles et professeur de biologie à l'Université LYON-I.

Administrateur de la Fédération Française des Sociétés de Protection de la Nature (FFSPN) et fonidateur de la Fédération Rhône Alpes (FRAPNA), il est membre du Comité scientifique et du Conseil d'Administration du Pare National de la Vanoise.

PRIX ASSOCIATIONS: 84,00 F

En vente à la FFSPN

340 pages.



